

---

## Inondations dans le sud de la France : SFEREN se mobilise

---

**La Macif, la Maif et la Matmut - les mutuelles d'assurance affiliées à SFEREN - facilitent les démarches des sinistrés, accélèrent les règlements et prennent en charge les frais de relogement.**

*Les départements du Sud de la France ont été sérieusement touchés lors de la première semaine de novembre par d'importantes inondations, intempéries et autres phénomènes climatiques violents.*

*Prenant en considération l'ampleur de la situation pour leurs assurés, les mutuelles de SFEREN se sont immédiatement mobilisées pour en atténuer l'effet. Elles prennent en outre des mesures exceptionnelles.*

### Simplification des démarches et accélération des règlements

La Macif, la Maif et la Matmut s'engagent à informer au mieux leurs assurés sinistrés et à mettre l'ensemble de leurs moyens à leur service.

Les déclarations de sinistres pourront être faites par tout moyen choisi par l'assuré : téléphone, lettre simple, passage dans les agences ou encore sur le site Internet de la mutuelle concernée.

Les numéros de téléphone à contacter sont les suivants :

Pour la Macif : le 09.69.39.49.50.

Pour la Maif : le 0811 00 19 20 (prix d'un appel local).

Pour la Matmut le 02.35.03.68.68.

Des avances sur indemnités seront versées le plus rapidement possible et l'indemnisation définitive aura lieu dans les délais les plus brefs suivant la réception des justificatifs ou des rapports d'expertise.

### Mesures exceptionnelles (lorsque la garantie n'est pas déjà incluse dans les contrats souscrits)

Les mutuelles de SFEREN prendront en charge, sur justificatif, les frais de relogement pendant 6 mois pour les sinistrés contraints de quitter leur résidence principale.

Les contenus des congélateurs ou des réfrigérateurs des assurés victimes de pannes de courant seront pris en charge, au minimum à concurrence de 150 euros.

### **A propos de SFEREN**

*En 2009, La Macif, la Maif et la Matmut ont décidé d'unir leurs forces pour créer SFEREN, un grand pôle mutualiste sur le marché français de l'assurance. Cette alliance qui prend la forme d'une Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'éthique et de responsabilité sociale, fondements mêmes de chaque mutuelle. La SGAM SFEREN a pour objectifs d'optimiser la compétitivité de chaque mutuelle, d'accroître les synergies entre la Macif, la Maif et la Matmut, tout en préservant l'identité de chacune d'elles.*

*Les mutuelles de SFEREN assurent 12,5 millions de véhicules et gèrent 8,38 millions de contrats d'assurance Habitation (chiffres au 31 décembre 2010).*

*Au 31 décembre 2010, la SGAM SFEREN réalisait un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros.*

*En savoir plus : [www.sferen.fr](http://www.sferen.fr)*